



Note du secrétariat national à destination des syndicats départementaux

Réforme du concours : les différents statuts des PE stagiaires à la rentrée 2026

Rentrée 2025	Rentrée 2026	Rentrée 2027	Rentrée 2028
Licence 3 Concours Bac + 3	Admis au concours : - Master 1 M2E (nouveau master enseignement et éducation) - Statut d'élève fonctionnaire rémunéré (nouveau statut !) : 1 400 euros - Stages d'observations 12 semaines	- Master 2 M2E - Fonctionnaire Stagiaire à 50% rémunéré : 1 800 euros net + reclassement	T1 si titularisé
	Non lauréat du concours : - Master 1 M2E - statut étudiant - stages d'observations 6 semaines	Admis au concours 2027 : - Master 2 M2E - Fonctionnaire stagiaire à 50% rémunéré : 1800 euros net + reclassement	T1 si titularisé
		Non lauréat du concours : Master 2 M2E « étudiant »	
Master 1 MEEF Concours Bac +3	Admis au concours : - Master 2 M2E - Statut de fonctionnaire stagiaire à 50 % rémunéré 1 800 euros net + reclassement	Affectation T1 si titularisé	

Master 1 autres Concours Bac+ 3	Admis au concours : Master 1 ou Master 2 M2E : statut d'élève fonctionnaire rémunéré (nouveau statut) ou FSTG (décision prise par la commission académique) Donc formation en 1 ou 2 ans !	Master 2 M2E Fonctionnaire stagiaire à 50 % rémunéré OU Affectation en T1 si formation en un an	T1 si titularisé
	Non lauréat : M2 M2E statut d'étudiant		
M2 MEEF Concours bac +3 ou bac +5	Admis au concours : Fonctionnaire Stagiaire à temps plein rémunéré	Affectation T1 si titularisé	
M2 autres Concours bac +3 ou bac +5	Admis au concours : Fonctionnaire Stagiaire à 50 % + DIU ou M2 M2E	Affectation T1 si titularisé	

Evolution du concours :

Rentrée 2026 : préparation du concours 2027 avec la possibilité de passer le concours BAC+3 et BAC +5

Rentrée 2027 : préparation du concours 2028 avec un seul concours à BAC + 3